

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Pièces à joindre au dossier

Mairie de CHALON-SUR-SAONE : 03 85 90 51 90 / Mairie de Buxy : 03 85 94 18 40 / Mairie de Chatenoy : 03 85 98 13 30



Pour un majeur



Pour un mineur

Empreinte obligatoire à partir de 13 ans.
Si parents divorcés joindre jugement de divorce
Si garde alternée autorisation sur papier libre + CNI +
justificatif de domicile



Première demande :

- une photo d'identité (**ne pas les découper**) de moins de 6 mois
- extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois ou passeport sécurisé (biométrique ou électronique) valide ou périmé depuis moins de 5 ans ou passeport Delphine valide ou périmé depuis moins de 2 ans
- Justificatif de domicile* de moins de trois mois



Première demande :

- une photo d'identité (**ne pas les découper**) de moins de 6 mois
- extrait d'acte de naissance avec filiation de l'enfant de moins de 3 mois ou passeport sécurisé (biométrique ou électronique) valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- Justificatif de domicile* des parents de moins de trois mois
- Carte d'identité ou passeport sécurisé (valide ou périmé) du parent qui remplit l'encadré correspondant à l'autorité parentale



Renouvellement :

- une photo d'identité (**ne pas les découper**) de moins de 6 mois
- Ancienne carte d'identité (si périmée depuis plus de 5 ans fournir un extrait d'acte de naissance avec filiation ou passeport sécurisé (biométrique ou électronique) valide ou périmé depuis moins de 5 ans ou passeport Delphine valide ou périmé depuis moins de 2 ans
- Justificatif de domicile* de moins de trois mois



Renouvellement :

- une photo d'identité (**ne pas les découper**) de moins de 6 mois
- Ancienne carte d'identité (si périmée depuis plus de 5 ans fournir un extrait d'acte de naissance avec filiation ou passeport sécurisé (biométrique ou électronique) valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- Justificatif de domicile* des parents de moins de trois mois
- Carte d'identité ou passeport sécurisé (valide ou périmé) du parent qui remplit l'encadré correspondant à l'autorité parentale



Perte ou vol de la carte d'identité :

- une photo d'identité (**ne pas les découper**) de moins de 6 mois
- Justificatif de domicile* de moins de trois mois
- Timbres fiscaux 25€
- Déclaration de perte ou de vol
- passeport sécurisé (biométrique ou électronique) valide ou périmé depuis moins de 5 ans ou passeport Delphine valide si périmé depuis plus de 2 ans il faut un extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de trois mois



Perte ou vol de la carte d'identité :

- une photo d'identité (**ne pas les découper**) de moins de 6 mois
- Justificatif de domicile* des parents de moins de trois mois
- Carte d'identité ou passeport sécurisé (valide ou périmé) du parent qui remplit l'encadré correspondant à l'autorité parentale
- Timbres fiscaux 25€
- Déclaration de perte ou de vol
- passeport sécurisé (biométrique ou électronique) valide ou périmé depuis moins de 5 ans ou un extrait d'acte de naissance avec filiation de l'enfant de moins de trois mois.



* Justificatif de domicile : avis d'imposition ou de non opposition, quittance de loyer non manuscrite, facture récente d'eau, d'électricité ou de gaz, facture récente de téléphone fixe, titre de propriété, attestation d'assurance logement. « Les justificatifs doivent être présentés en « original ». Les copies de factures électroniques sont acceptées.

Si vous habitez chez quelqu'un :

- Lettre de la personne qui certifie que vous vivez chez lui depuis plus de 3 mois
- Justificatif de domicile* de l'hébergeur de moins de trois mois
- Pièce d'identité de l'hébergeur (carte nationale d'identité ou passeport ou permis sécurisé)



Joindre si votre carte d'identité dont la validité est prolongée de 5 ans et que vous partez à l'étranger (délivrée à partir du 01/01/04) un des documents suivants : billet de transport, réservation, devis d'une agence de voyage, justificatif ou réservation d'hébergement, attestation de l'employeur en cas de voyage professionnel ou attestation écrite si vous ne disposez d'aucune de ces pièces.